

**PROGRAMME**  
**BILAN DE COMPETENCES « EXCELLENCE »**

- 24 heures -

Dernière mise à jour le 24/07/2024

### QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Un bilan de compétences est une occasion de s'offrir une pause, un réel temps pour soi pour prendre du recul et envisager les situations sous un autre angle. Il permet d'identifier et analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et centres d'intérêt, vos atouts, vos motivations profondes, vos besoins, vos valeurs, et aussi vos modes de fonctionnement et ressourcement. Il permet d'amorcer et mettre en place une réelle "réflexion-action" quant à la mise en œuvre de votre projet.

**Un bilan de compétences vous permet de mieux vous connaître, développer votre confiance en vous et réaliser des choix "éclairés" en lien avec la réalisation de votre projet.**

### POURQUOI REALISER UN BILAN DE COMPETENCES ?

Faire le point sur son parcours et son potentiel, investir de nouvelles pistes en vue de définir un projet réaliste :

- Préparer une réorientation épanouissante
- Evoluer au sein de son entreprise
- Clarifier un projet de formation
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel (reconversion, création ou reprise d'entreprise, auto-entrepreneur...)

**Objectif général :** Être en capacité de prendre du recul quant à son parcours professionnel, ses compétences et ses ressources pour se mobiliser sur un nouveau projet d'évolution de carrière, d'emploi ou de formation.

<b>Public</b>	Tout public : Salarié(e)s des secteurs public et privé, en activité ou en recherche d'emploi, professions libérales, artisans/commerçants, chef d'entreprise. Tous secteurs d'activités, tous âges, tous statuts et tous niveaux. Cette prestation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute personne qui souhaite faire le point sur sa carrière, évoluer, se réorienter, découvrir les domaines d'activités et métiers possibles, changer d'activité, créer sa propre entreprise, etc....
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis nécessaire
<b>Modalités d'accès</b>	L'accès à cette session de formation peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié ou du demandeur d'emploi. Formation professionnelle également accessible aux particuliers.
<b>Durée</b>	24 heures (entretiens individualisés, passations de tests, travaux de recherche et de documentation)
<b>Amplitude</b>	2 à 3 mois en séances hebdomadaires d'environ 2h à 3h.
<b>Effectif</b>	1 seul bénéficiaire – Prestation 100% individuelle
<b>Modalités de réalisation</b>	100 % Présentiel – 100 % Distanciel ou Mixte
<b>Lieu (en présentiel)</b>	LE VAISSEAU – 120 Boulevard Amiral Mouchez 76600 LE HAVRE

**PROGRAMME  
BILAN DE COMPETENCES « EXCELLENCE »**

- 24 heures -

Dernière mise à jour le 24/07/2024

Objectifs spécifiques et opérationnels	Entretien préalable
<p>Un bilan de compétences permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre du recul intentionnellement sur sa situation professionnelle, et faire des choix en conséquence pour redynamiser sa carrière professionnelle</li> <li>• Prévenir l'épuisement professionnel par une meilleure connaissance de soi-même et renforcer sa confiance en soi</li> <li>• Identifier son profil de personnalité, ses atouts, ses modes de communication, son environnement idéal de travail</li> <li>• Engager une « <i>réflexion-action</i> » sur ses motivations, valeurs, aspirations, priorités et besoins actuels</li> <li>• Déterminer ses priorités et (re)trouver un équilibre entre ses choix professionnels et sa vie personnelle</li> <li>• Repérer et valoriser ses compétences personnelles et professionnelles transférables</li> <li>• Elaborer un projet professionnel en adéquation avec soi</li> <li>• Identifier les perspectives professionnelles et/ou de formation nouvelles</li> <li>• Vérifier et valider les facteurs favorisant la réalisation de son projet professionnel</li> </ul>	<p>Un entretien préalable avec la conseillère Stéphanie LE LANN, permettra de déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du bénéficiaire, et le contenu du bilan de compétences.</p>
Programme détaillé	
<p>Un bilan de compétences se déroule en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Phase préliminaire</b> : Elle comprend une Analyse Partagée de la Situation (personnelle et professionnelle) et de votre demande, un temps de clarification d'objectifs, la co-planification du déroulement des séances, une présentation des méthodes et tests utilisés. En lien avec la politique d'individualisation des accompagnements proposés par STELLAN-CONSEIL, elle débouchera sur un programme personnalisé sur mesure.</li> <li>• <b>Phase d'investigation</b> : Elle comprend des échanges à partir de votre parcours de vie, de votre projet professionnel et éventuellement les premières démarches effectuées. Un temps est imparti à l'investigation de votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations profondes, vos valeurs, vos besoins et à l'identification de vos compétences (Savoir, savoir-faire, savoir-être). Suite à une ou plusieurs enquêtes terrains, votre projet professionnel est formalisé et co-construit.</li> <li>• <b>Phase de conclusion</b> : Une synthèse vous est remise. Elle met en évidence les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet(s) et propose l'établissement d'un plan d'action opérationnel.</li> <li>• <b>Un entretien de suivi</b> est réalisé à 6 mois afin de faire le point sur l'avancée de votre projet, les démarches effectuées et les éventuelles difficultés rencontrées.</li> </ul>	

**PROGRAMME**  
**BILAN DE COMPETENCES « EXCELLENCE »****- 24 heures -**

Dernière mise à jour le 24/07/2024

**Méthodologies, moyens techniques et pédagogiques utilisés**

- Les séances sont individuelles et personnalisées en présentiel et/ou distanciel selon la formule choisie
- La durée prévisionnelle des entretiens est d'environ 2h toutes les semaines ou 15 jours selon la phase du Bilan de compétences sur une durée globale de 2 à 3 mois. L'organisation des séances et leur rythme sont personnalisés selon vos besoins, attentes et disponibilités.
- Des travaux de réflexion personnelle inter-session peuvent être proposés.
- STELLAN-CONSEIL garantit la discrétion et la confidentialité des échanges dans un climat de travail professionnel et bienveillant.
- Les bureaux mis à disposition sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et les situations de handicap sont prises en compte pour adapter les différentes modalités.
- Stéphanie LE LANN, consultante de STELLAN-CONSEIL se tient à votre disposition pour un premier contact, un entretien préalable sans engagement, pour vous aider à clarifier votre objectif de bilan de compétences à savoir si votre demande concerne une réorientation, une évolution professionnelle ou une vérification de projet (formation, VAE, création ou reprise d'entreprise).
- Des bilans intermédiaires sont réalisés régulièrement et une fiche de suivi individuel complétée de façon systématique à la fin de chaque séance.

**Différents outils** sont utilisés selon vos besoins et attentes : CliftonStrengths® de GALLUP, DISC et Forces motrices, Logiciel TRANSFERENCE, Maxwell Leadership ...

**Confidentialité**

L'environnement de travail proposé garantit la confidentialité et la discrétion des échanges.  
Les documents sont conservés conformément à la durée légale et réglementaire en vigueur.

**Modalités d'évaluation et de suivi du bilan de compétences****En amont du Bilan de compétences :**

- ✓ Recueil des besoins et des attentes (envoi par mail 3/4 jours avant le début du bilan de compétences)

**Durant le Bilan de compétences :**

- ✓ Recueil des besoins et des attentes du bénéficiaire (sur la base d'une grille d'analyse partagée de la situation)
- ✓ Signature d'une feuille d'émargement par séances (date et horaires indiqués)
- ✓ Bilans intermédiaires au fur et à mesure des séances
- ✓ Questionnaire individuel d'évaluation à chaud à compléter le dernier jour du bilan de compétences

**Après le Bilan de compétences :**

- ✓ Certificat de réalisation
- ✓ Synthèse écrite du Bilan de compétences avec un plan d'action
- ✓ Entretien de suivi à 6 mois
- ✓ Evaluation satisfaction à 6 mois

**PROGRAMME  
BILAN DE COMPETENCES « EXCELLENCE »**

**- 24 heures -**

Dernière mise à jour le 24/07/2024

**Modalités d'organisation logistique et délais d'accès**

- ✓ **Inscription directement auprès de STELLAN-CONSEIL après un entretien préalable**
- ✓ **Délais d'accès** : Démarrage sans délai après validation de votre inscription et accord de financement
- ✓ **Possibilité d'hébergement et restauration à proximité** lors des séances en présentiel (prestations non incluses dans le Bilan de compétences)
- ✓ **Dates / Calendrier** : Un calendrier détaillé est établi avec vous et indiqué sur la convention de formation professionnelle
- ✓ **Envoi des documents administratifs entre 15 et 4 jours avant le début du Bilan de compétences** :
  - Convocation professionnelle d'entrée en formation
  - Livret d'accueil
  - Règlement de fonctionnement
  - Fiche de recueil des attentes et des besoins
  - Evaluation de satisfaction à compléter en fin de parcours
  - Fiche incident

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

L'intervenante, de par son expérience, est sensibilisée aux situations de handicap. STELLAN-CONSEIL veille au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudie au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, une orientation vers un organisme approprié sera proposée. Stellan Conseil attache une attention toute particulière à rester attentive et à l'écoute des personnes en situation de handicap afin d'adapter la prestation choisie pour répondre au mieux à ses besoins, assurer sa bonne intégration et son maintien tout au long de la réalisation de son bilan de compétences. La fiche incidente transmise en amont du bilan de compétences pourra être utilisée à tout moment, un questionnaire google Forms sera également envoyé par mail à mi-parcours afin de permettre au bénéficiaire d'exprimer ses besoins. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Stéphanie LE LANN [refrenthandicap.stellan-conseil@gmail.com](mailto:refrenthandicap.stellan-conseil@gmail.com) Tel : 06.63.35.68.67

**Equipe pédagogique / Intervenante**

Sociologue et Ingénieure formation, **Stéphanie LE LANN** est coach certifiée CliftonStrengths® de Gallup® (Coaching des talents), membre fondateur de la Maxwell Leadership France. Elle est également habilitée Transférence et Pass'avenir (Parcouréo), Maître Praticien & Coach de vie certifiée en Programmation neuro linguistique (PNL) et Praticienne DISC et SISEM. Experte de l'accompagnement - individuel et collectif – depuis plus de 20 ans, elle anime des sessions de formations depuis plus de 20 ans dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux. Fondatrice et dirigeante de STELLAN-CONSEIL

**Tarif**

Formule 24 heures : 2100 € TTC

**Modalités de financement**

**Contacts**

- ✓ Mobilisation du Compte personnel de formation
- ✓ Plan de développement des compétences de votre entreprise
- ✓ France Travail
- ✓ Congé de reclassement
- ✓ Auto-financement (facilités de paiement)

✓ Stéphanie LE LANN  
Conseillère et Responsable Formation de STELLAN-CONSEIL  
Tél : 06.63.35.68.67  
[stephanie@stellan-conseil.com](mailto:stephanie@stellan-conseil.com)

A l'issue de chaque Bilan de compétences, un questionnaire permet aux bénéficiaires d'évaluer le Bilan de compétences selon plusieurs critères et de formuler des recommandations en texte libre. Le taux de satisfaction global sur l'ensemble des sessions depuis Janvier 2022 est :

**TAUX GLOBAL DE SATISFACTION DES STAGIAIRES depuis 2022 : 5/ 5**

Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement : 16

Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement : 16

Taux d'abandon : 0

Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois : 100 %

Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées pour valider leur projet : 0

**Evaluation à chaud :**

Analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations ? Oui à 100%

Clarifier votre projet professionnel ? Oui à 100%

**Plus précisément :**

Le nombre de séances : 5/5

L'enchaînement des différentes étapes du bilan de compétences : 5/5

L'adéquation du bilan de compétences par rapport à vos attentes initiales : 5/5

La qualité de la relation avec la consultante qui vous a accompagné(e) : 5/5

La qualité des différents tests, documents pédagogiques ou mises en situation : 5/5

La mise en avant de vos compétences professionnelles : 5/5

L'accompagnement dans la définition d'un projet professionnel : 5/5

Le respect de la confidentialité : 5/5

La qualité des locaux ou du logiciel utilisé : 5/5

**Votre évaluation globale : 5/5**

**Recommanderiez-vous STELLAN CONSEIL à une personne de votre entourage pour réaliser un bilan de compétences ? Oui à 100%**

**Evaluation à 6 mois :**

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations : 4.7/5

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation : 4.4/5

Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière : 4.5/5

**Votre évaluation globale : 5/5**

**Recommanderiez-vous STELLAN CONSEIL à une personne de votre entourage pour réaliser un bilan de compétences ? Oui à 100%**